

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

**CONSEIL GÉNÉRAL**  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

**LA PIERRE ANGULAIRE**  
Génération mouvement  
Fédération de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement :** Périgueux  
**Canton :** Saint-Pierre-de-Chignac  
**Commune :** Bassillac  
**Lieu-dit :** La Valade  
**Édifice :** Croix  
**DOSSIER n°**

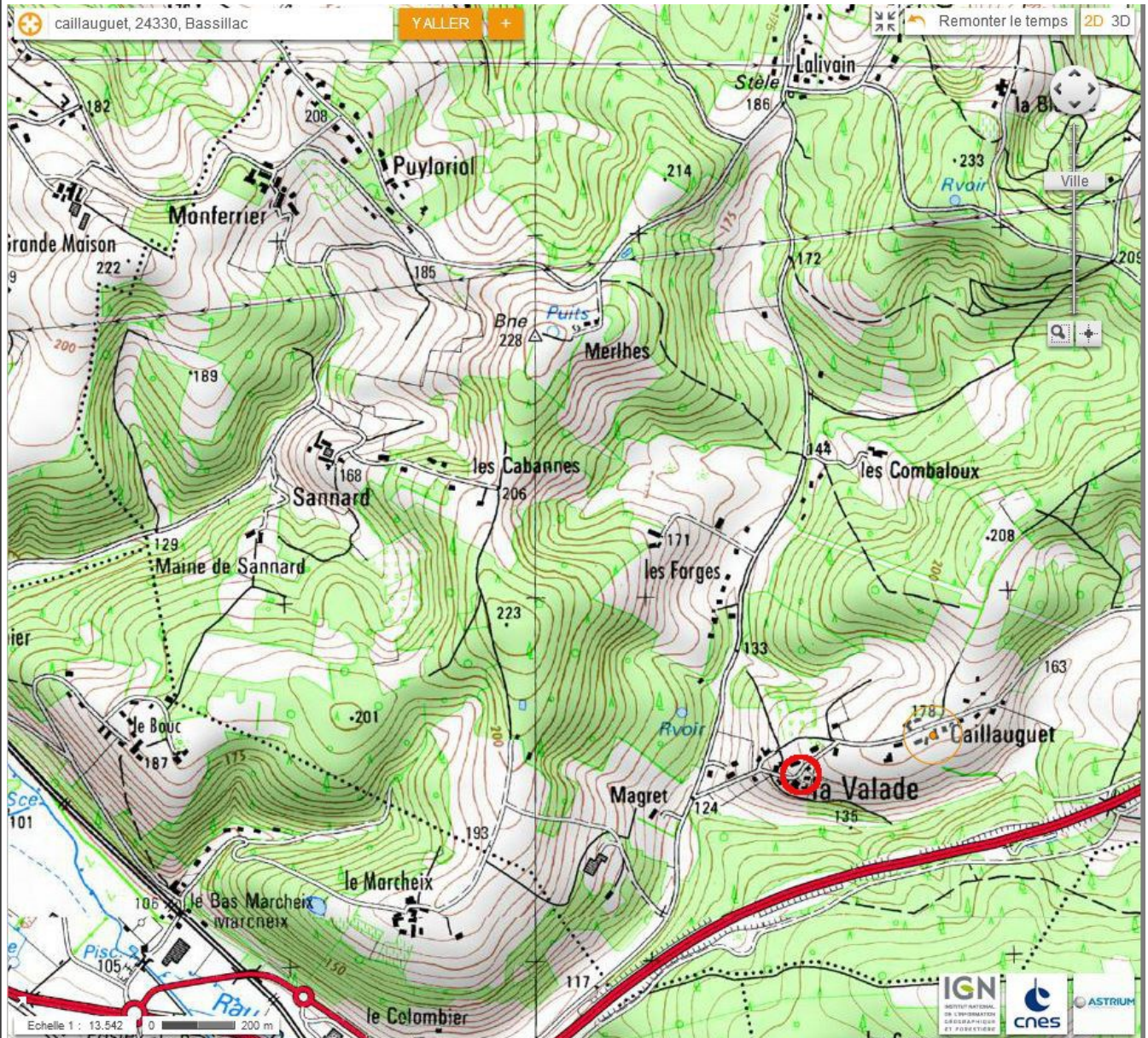
## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN - extrait du site Géo Portail

**Longitude** (référée au méridien international) : 00°48,911'

**Latitude Nord** : 45°09,390'

**Altitude** : 159 m





## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1824

Échelle d'origine : 1/2500

Section : D dite de la Valade

Feuille n°2

Parcelle n° 668

Superficie :

Nature :

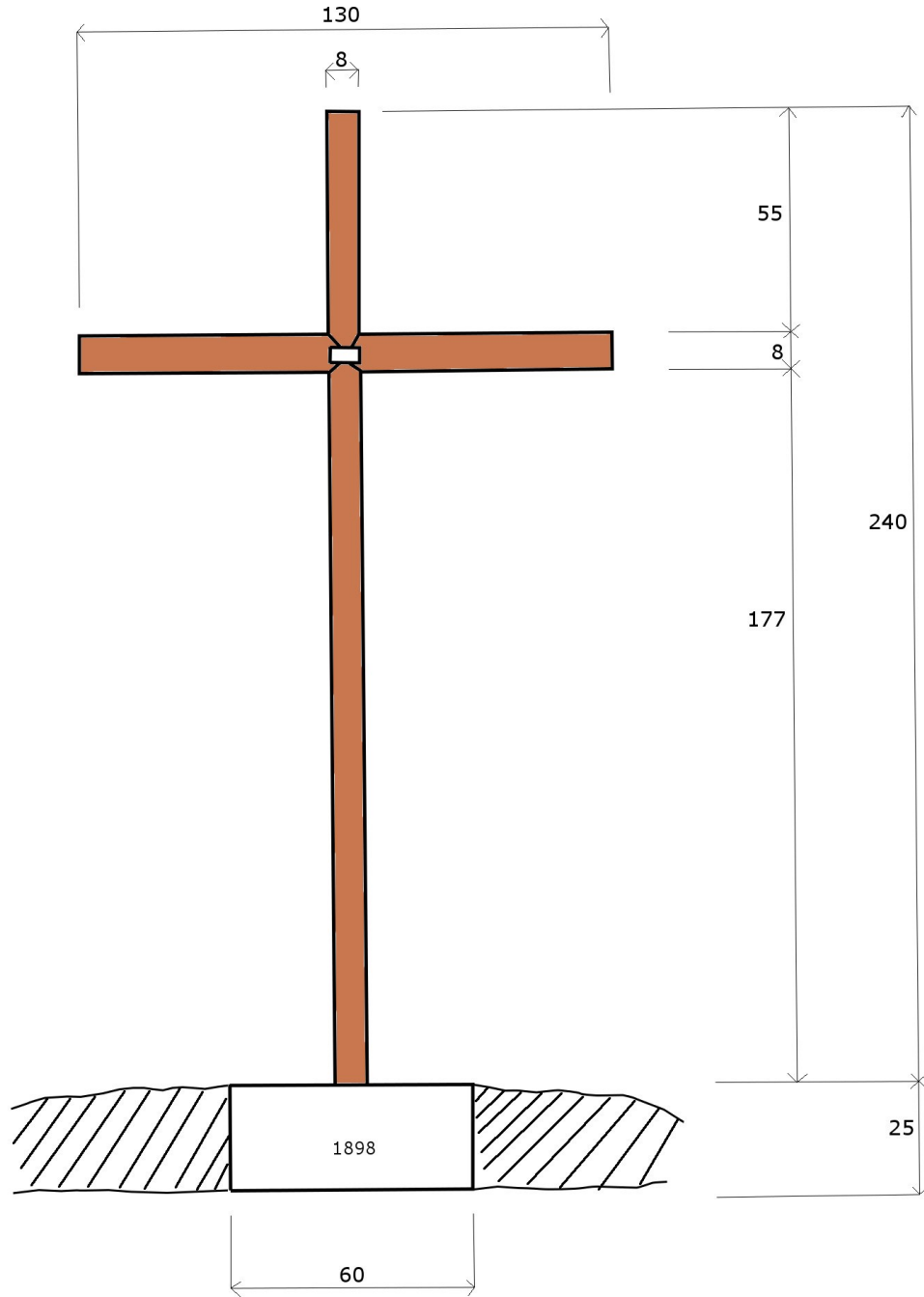
Propriétaire :



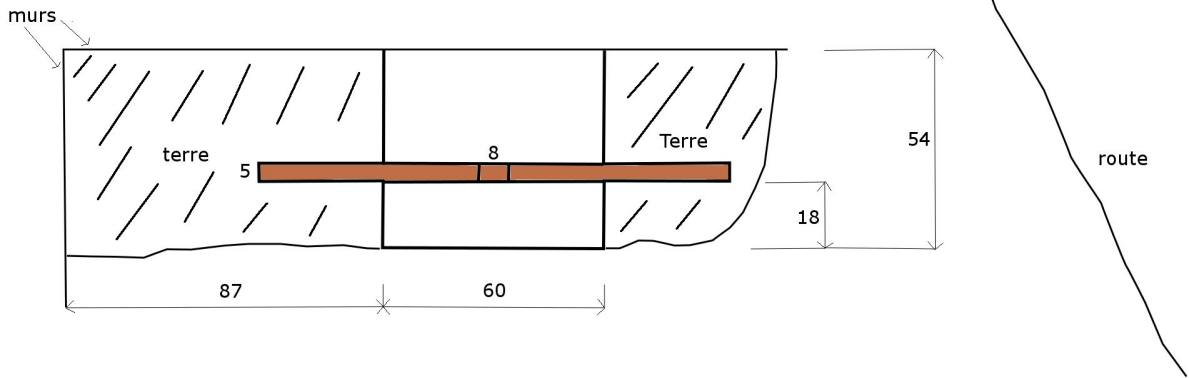
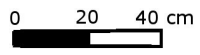
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Élévation

0 20 40 cm



Vue de dessus



## DESCRIPTIF ECRIT

Cette croix est située dans le village de la Valade, en bordure du chemin rural qui traverse le hameau.

C'est une grande croix de bois fichée dans un socle en pierre de taille inséré dans un petit talus en terre ; un rosier pousse à côté.

La croix latine mesure 2,40 m de haut et 1,30 m de large; la face avant du bois est légèrement bombée et les côtés sont chanfreinés et rainurés sur toute la longueur. Les embouts sont plats. Les croisillons et le fût s'emboîtent en queue d'aronde.

Au centre du croisillon une petite plaque en fer indique :

Cette croix a été bénie  
par l'abbé  
Michel Ventose  
le 28 juin 1997

Le socle est un parallélépipède de pierre calcaire locale très usée. Sur sa face avant a été gravée une date : 1898.

La croix a été renforcée derrière les croisillons par une plaque de métal et des renforts en métal la maintiennent dans le socle.

# DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE







## **HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES**

Selon M. Maleyre, une croix a toujours existé à cet endroit, mais il n'en restait plus que le fût et le socle. Il évoqua ce fait avec l'abbé Michel Ventose venu le visiter à l'occasion du décès de son père en 1993.

L'abbé suggéra que cette croix soit refaite.

M. Maleyre et son beau-frère allèrent chercher du bois de chêne « spécial » stocké dans la chapelle des Maurilloux et fabriquèrent eux-mêmes la croix. Ils firent faire la plaque commémorative aux ateliers SNCF du Toulon où ils connaissaient quelqu'un. Le bois fut fourni gracieusement et la fabrication bénévole.

La croix fut bénite et mise en place le 6 juin 1997. Le morceau de l'ancienne croix existe toujours, semble-t-il, suspendu à un fil de fer derrière la croix actuelle.

D'après l'abbé Ventose, les croix servaient de lieu de rassemblement des habitants d'un village, lors d'un décès, pour attendre les convois funèbres.

La date de 1898 gravée sur le socle laisse penser que la croix primitive avait été érigée en cette année, ce qui explique qu'elle ne figure pas sur la cadastre de 1824.

Sources orales : M. Marcel Maleyre, habitant du village

Sources écrites :

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE  
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Le bois de la croix s'écaille, il aurait besoin d'être poncé et reverni.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS****Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck (antenne de Périgueux)

Laure Zerbib, de Bassillac, a participé au recueil des données.

**Dossier achevé le :** 25 mars 2014

**Date de dépôt au C.A.U.E.**